
DESTINATAIRES : Gestionnaires et personnel de la Direction des programmes Santé mentale et Dépendance et de la Direction des programmes Déficiences - RLS Haute-Yamaska et La Pommeraie et personnel ciblé à la Direction des services techniques et à la Direction des programmes Soins critiques et spécialisés (archives)

EXPÉDITEURS : Patrick Murphy-Lavallée, président-directeur général adjoint
Marie-Josée Roy, chargée de projet pour le CISSS de la Montérégie-Ouest

DATE : 27 septembre 2022

OBJET : Entente provisoire – portée clinique en déficience - Transfert d'activités spécialisées en déficience et en dépendance vers le CIUSSS de l'Estrie - CHUS

Une autre étape a été franchie dans le projet de transfert des services spécialisés vers l'Estrie puisque nous avons convenu d'une entente provisoire entre le CISSS de la Montérégie-Ouest et le CIUSSS de l'Estrie – CHUS pour la portée clinique en déficience complétant ainsi la phase 1 du projet. Une rencontre avec le personnel concerné sera planifiée dans les prochaines semaines afin de donner plus de détails sur cette entente provisoire.

Entretemps, les discussions s'intensifient avec notre partenaire de l'Estrie afin de convenir d'une entente provisoire sur la portée administrative (phase 2) et d'identifier les grandes étapes à franchir d'ici le transfert (phase 3 - plan de transition).

Nous savons que cette dernière phase permettant de connaître le *quand* et le *comment* est très attendue du personnel. C'est en préparant cette phase que nous pourrions prévoir également la communication à diffuser auprès de nos partenaires et nos usagers.

Pour toutes questions, nous vous invitons à les adresser à votre gestionnaire.

Pour connaître toutes les étapes du projet, [consultez la page intranet](#). Aussi, une petite précision a été faite dans le [Pas de question sans réponse \(PQSR\)](#).

*On dit provisoire puisque tant que les 3 phases du projet ne sont pas convenues, il est possible que de légères modifications soient apportées.

P.M-L. et MJR